



# Canine du Bas-Rhin

AFFILIEE A LA SOCIETE CENTRALE CANINE POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE  
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

03.88.41.87.82 - E-MAIL : [secretariat@scbr.asso.fr](mailto:secretariat@scbr.asso.fr) - SITE : [www.scbr.asso.fr](http://www.scbr.asso.fr)

SIEGE SOCIAL : 9 RUE TARADE - 67000 STRASBOURG

**CLUB CANIN DE MOMMENHEIM**

**17B, rue des Prés**

**67350 NIEDERALTDORF**

Strasbourg, le 10 septembre 2018

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 30 juillet dernier et vous informe tout d'abord que l'Association Canine du Bas-Rhin conteste formellement l'ensemble des griefs contenus dans celui-ci, notamment quant à son prétendu laxisme ou discrimination commise à l'égard de votre club.

Ceci étant, la CBR prend note de la démission de votre club de sa qualité de membre de l'Association Canine du Bas-Rhin, de sorte que vous ne serez plus affiliés à celle-ci, avec toutes les conséquences qui en découlent.

La CBR prend acte également de votre décision de stopper toute discipline incluant du mordant.

Vous voudrez bien nous adresser une copie du procès-verbal de votre comité approuvé par les administrateurs concernant ces deux décisions pour la régularité de la procédure.

Par ailleurs, compte tenu de votre démission en votre qualité de membre de l'Association Canine du Bas-Rhin, vous devrez modifier les statuts et le règlement intérieur de votre club en supprimant toutes références à votre affiliation à notre association.

Je vous rappelle que les statuts doivent être modifiés par décision d'assemblée générale réunie en assemblée générale extraordinaire, conformément à l'article 18 de vos statuts.

Je vous remercie également de bien vouloir m'en justifier et de justifier également des formalités que vous ferez auprès du Registre des Associations du Tribunal d'Instance de HAGUENAU.

La CBR avise également sans délai la Société Centrale Canine de la démission de votre association, conformément à l'article 9a de nos propres statuts et informe également la DDPP de l'arrêt de votre activité de mordant ce qui entraînera le retrait de votre agrément .

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président